

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 17 MARS, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Claude BERNIARD

Date de convocation du Conseil communautaire : 9 mars 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
- CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA
- LABARDE : Evelyne DUPUY, GH PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER,
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Pierre CABANY, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Philippe SIMON, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE, Michel LANCADE, Annick MORA
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO

Absents, excusés : Michel HAUTIER, Eric BOUCHER, Fabien CAILLER, Philippe DUCAMP, Ludovic LALANDE

Concerne : 11-1703-13 PROGRAMME VOIRIE – TRAVAUX 2011

La tranche ferme du marché de maîtrise d'œuvre relatif au programme de voirie communautaire signé le 22 septembre 2010, prévoyait des études préliminaires (études de sols) sur les voies suivantes :

- Route de Lagunegrand/Péséou sur les communes de MARGAUX et CANTENAC
- Rue Dugravier, Avenue de Lesclause et Allée de BALZAC sur les communes d'ARSAC et du PIAN-MEDOC
- Chemin de Ladie sur les communes de MACAU et LUDON-MEDOC.
- Chemin de Malleret sur la commune du PIAN MEDOC et LUDON-MEDOC

Ces études préliminaires avaient pour objectif d'éclairer le Maître d'Ouvrage dans le choix des priorités de traitement ou de techniques de réhabilitation les mieux adaptées à ces voies.

Ces études sont achevées et permettent de disposer de montants estimatifs des travaux nécessaires sur ces voies.

Le maître d'œuvre a complété ces prévisionnels par une estimation du montant des travaux pour les voies suivantes :

- Chemin du camp (sur les communes de LUDON et LE PIAN)
- Rue des résiniers et Rue des écureuils (sur la commune de LUDON)
- Route des Doumens (commune de MARGAUX)

Chemin du Camp	200 000 €
Rue des Résiniers	130 000 €
Route de Lagunegrand et route de Peseou	733 000 €
Route de Doumens	18 000 €
Avenue de Lesclause /allée de Balzac	605 800 €
Chemin de La Die	621 500 €
Rue des Ecureuils	26 000 €
Chemin de Malleret	196 600 €
TOTAL	2 530 900 €

Au vu des montants annoncés, il apparaît nécessaire d'effectuer les investissements en 2 tranches.

Il sera donc demandé au maître d'œuvre de fournir l'estimation définitive et de réaliser la phase PRO (projet) sur les voies suivantes en 2011 :

- chemin du camp
- rue des résiniers
- rue des écureuils
- route de lagunegrand/Péséou
- route de doumens
- 1ere partie du chemin de ladie
- Avenue de Lesclause (1^{ère} partie)

La phase PRO (projet) qui concerne la réhabilitation des rues Dugravier, Chemin de Malleret avenue de Lesclause (2^{ème} partie), allée de Balzac et 2^e partie du chemin de Ladie serait engagée en 2012.

Le marché de maîtrise d'œuvre ne prévoyant qu'une seule tranche pour la réalisation des prestations allant de la phase avant projet jusqu'à la fin des travaux, un avenant au marché permettra de scinder la mission de maîtrise d'œuvre restant à venir en 2 tranches.

Le marché à procédure adaptée concernant les travaux de 2011 pourra être lancé en suivant afin de permettre au conseil communautaire qui se réunira au mois d'avril de retenir, après avis de la Commission d'Appel d'offres, l'entreprise qui réalisera les travaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **approuve** la tranche 2011 du programme de voirie, tel que défini ci-dessous :

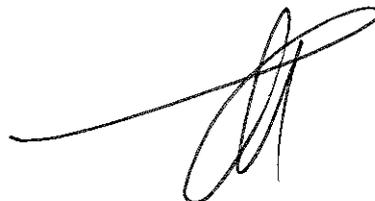
- Chemin du camp (LUDON MEDOC et LE PIAN MEDOC)
- Rue des résiniers et rue des écureuils (LUDON MEDOC)
- Route de Lagunegrand (CANTENAC et MARGAUX)
- Chemin de Péséou (CANTENAC)
- Route des Doumens (MARGAUX)
- Chemin de Ladie (MACAU et LUDON-MEDOC)
- Avenue de Lesclause 1^{ère} partie (ARSAC)

► **autorise** Monsieur le Président à lancer un marché à procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 21 mars 2011

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DL11-17_03-13

1	2	3	4	5	6
En classe de	Par signature	Pris à l'encre	En présence de	À la requête	Classé
			Enfance		
beneficiaire	4000_0_1011-00-00100-1-10-00, 0100000007				
destinataire unique de l'acte	100-040001447-0010011-0011-17_03-13-00, <u>pour l'usage de l'association</u> <u>ASSOCIATION</u>				
Objet de l'acte	Programme d'urgence - Travail 2011				
Date de décision	17/03/2011				
Nature de l'acte	Dépense				
Montant de l'acte	1. Document de compléments par Internet d.S. Voine				
Lieu	<u>1000-040001447-0010011-0011-17_03-13-00</u>				



Préparé le 20/03/11 à 08:47 Par YVES/JOEL/BOIS
Transmis le 20/03/11 à 08:21 Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception le 20/03/11 à 08:30